## Le canton du Valais vise 100'000 voyageurs par an à l'aéroport de Sion

Le Conseil d'Etat a mis en consultation jusqu'au 11 mars 2024 son avant-projet de loi sur l'aéroport de Sion.

## Rédaction Rhône FM

15 févr. 2024, 10:47 / Màj. il y a 2 heures

Le canton du Valais veut exploiter l'aéroport de Sion comme outil de promotion et de développement économique et touristique de la région. Il a annoncé jeudi matin la mise en consultation d'un avant-projet de loi sur la stratégie aéronautique cantonale, élaborée en consultation avec la ville de Sion.

Celle-ci envisage d'augmenter le nombre de vols charter et de ligne dans la région. Le scénario le plus optimiste parle même de 115'000 voyageurs par an à Sion, tous types de trajets confondus. Cela représenterait trois avions de cent places chaque fin de semaine.

La volonté est de conserver sur le site de l'aéroport les activités existantes, dont les activités de sauvetage et de loisirs, tout en favorisant un développement "mesuré et durable" du trafic aérien, coordonné avec des vols militaire à faible échelle, précise le canton dans un communiqué.